



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
6 mai 2010
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2010

21 juin-2 juillet 2010, Genève

Point 16 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

**Prolongations des programmes de pays dans la région
de l'Amérique latine et des Caraïbes**

Note du Directeur exécutif

Résumé

La présente note présente des informations sur la prolongation d'une année du programme du Pérou.

Conformément aux procédures établies, le Directeur exécutif approuve la prolongation d'une année du programme de pays.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de la prolongation d'une année du programme du Pérou, dont il est question dans le tableau ci-joint.



Prolongation d'une année du programme de pays approuvé par le Directeur exécutif

Pays	Période d'application initiale du programme	Période de la prolongation proposée	Raison et explication		
			Harmonisation au sein du système des Nations Unies	Événements nationaux	Application et/ou autres questions
Pérou	2006-2010	2011	En 2005, l'équipe de pays des Nations Unies et ses partenaires des pouvoirs publics et de la société civile ont mis au point le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) (2006-2010). Les objectifs de l'Accord national et du plan de lutte contre la pauvreté, ainsi que les recommandations de la Commission vérité et réconciliation ont constitué les piliers du PNUAD. Le Gouvernement péruvien et les Nations Unies ont signé le PNUAD, ce qui a permis aux Nations Unies de poursuivre ses activités d'aide au développement. En 2006, un nouveau gouvernement a été élu. Les Nations Unies ont appliqué le	L'extension d'une année facilitera les processus de planification des programmes avec les nouvelles autorités régionales et locales. Les autorités à ces échelons seront élues en novembre 2010. Leur élection entraînera de nombreux changements dans des régions où de nombreux organismes des Nations Unies sont actifs. Le Pérou encourageant la décentralisation, la participation des autorités régionales dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale a été déterminante. De plus, les lacunes et les défaillances sont souvent réparties par zone géographique. Compte tenu du calendrier du processus de	Pour mettre son programme de pays en harmonie avec le PNUAD, le FNUAP et les autres organismes des Nations Unies qui sont actifs au Pérou ont décidé de prolonger le programme de pays jusqu'à la fin 2011. Le programme de pays du FNUAP continuera de mettre l'accent sur les points suivants : a) Santé de la procréation (en particulier les jeunes et les capacités de survie), maternité sans risque, dont la promotion de la planification des naissances et maintien de l'appui aux groupes vulnérables; b) Population et développement, en particulier analyse des données du

<i>Pays</i>	<i>Période d'application initiale du programme</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Raison et explication</i>		
			<i>Harmonisation au sein du système des Nations Unies</i>	<i>Événements nationaux</i>	<i>Application et/ou autres questions</i>
			<p>PNUAD en partenariat avec ce gouvernement. En 2009, l'équipe de pays des Nations Unies a décidé de faire concorder le prochain PNUAD avec la durée de la mandature et a convenu de proroger le PNUAD d'un an afin qu'il arrive à son terme au moment où le mandat du gouvernement actuel toucherait à sa fin et un nouveau gouvernement entrerait en fonction. Le mandat du présent gouvernement arrivera à son terme en juillet 2011. Le Gouvernement n'a formulé aucune objection à cette prolongation.</p>	<p>programmation conjoint, de la prolongation du cycle du programme et du fait que les autorités régionales et locales seront en place d'ici à la fin 2010, le prochain projet de programme de pays et le plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays pourront être élaborés de façon plus participative.</p>	<p>recensement, et élaboration d'analyses et de plans relatifs à la population aux niveaux national et régional; et</p> <p>c) Égalité des sexes, participation des hommes, prévention de la violence sexiste et soins aux victimes de violences. Le programme de pays actuel constitue un cadre adéquat pour tous les projets qu'appuie le FNUAP au Pérou.</p>